



21 rue Béranger
75003 PARIS

INFORMATIONS A DESTINATION DES
Membres du Bureau National
Secrétaires Académiques et Départementaux
Commissaires Paritaires Nationaux

Paris, le 10 septembre 2004

Liste Electorale des Parents d'Élèves

Après la parution du SA/SD n° 3, vous êtes informés dans diverses académies de la mise à disposition très prochaine d'une nouvelle version de GEP qui permettra l'extraction de listes électorales conformes au décret du 17 juin 2004. Une bonne nouvelle qui permettra –espérons le– de ne pas mettre les personnels de direction en difficulté, par rapport à une mesure qu'ils n'avaient pas les moyens de mettre en œuvre.

Cela ne modifie pas les consignes syndicales données dans le SA/SD n° 3. Les opérations d'inscription des élèves pour la présente rentrée sont évidemment terminées. Il n'est donc pas envisageable de procéder à des demandes d'informations supplémentaires auprès des familles. Les listes étant éditées et affichées, le chef d'établissement prend en compte les parents qui se manifestent pour être ajoutés sur la liste.

RENTREE 2004

Le SA/SD n° 4 vous indiquait la satisfaction du ministre sur les conditions de rentrée affirmée lors de la rencontre avec la délégation du SNPDEN.

Les remontées des académies font ressortir une satisfaction assez générale sur les nominations des personnels enseignants mais les possibilités de remplacement sont déjà compromises dans certaines disciplines travaillant à flux tendu. Pour les autres catégories de personnel intervenant dans les établissements, des problèmes sérieux subsistent tant dans les nominations que pour les besoins en postes non satisfaits, ou encore la mise en place des remplacements.

Enfin, dans les académies de l'ouest il est insupportable de constater que la suppression de section dans le public s'accompagne de publicité dans le privé pour la création des mêmes sections.